

VOD : Cession et évaluation de l'usufruit de titres sociaux - analyse de la jurisprudence fiscale - François FRULEUX

Niveau : Expert

Durée : 0,12 jour(s) soit 0,87 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit patrimonial de la famille

Prérequis

- Pratique courante du droit patrimonial de la famille
- Intérêt pour la fiscalité

Objectifs

- Découvrir les méthodes d'évaluation de l'usufruit de titres sociaux non cotés et les balises jurisprudentielles en la matière
- Appréhender la question délicate de la fiscalité engendrée par la cession de ces titres
- Comprendre le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

Contenu

Découvrez cette vidéo : "Cession et évaluation de l'usufruit de titres sociaux - analyse de la jurisprudence fiscale"

Durée : 52 min

François FRULEUX décortique et reprend pour INAFON les principales solutions jurisprudentielles applicables à l'évaluation de l'usufruit de titres non cotés et à la fiscalité de leur cession

- Introduction
- L'évaluation de l'usufruit de titres sociaux
- Principes de fixations réels de la valeur économique de l'usufruit
- Fiscalité applicable à la cession de l'usufruit de titres sociaux

Modalités pédagogiques

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Modalités pédagogiques

- Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"